

Conseil de la Formation

Mardi 18 juin 2019 – début théorique 09h00

Présidence de l'Université – site Brabois – Salle Gallé

Ordre du jour :

1. Informations de la Vice-Présidente du Conseil de la Formation
2. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Formation du 14 mai 2019
3. Stratégie de l'UL pour le programme d'investissements d'avenir des Universités d'Excellence
4. Présentation de l'étude sur l'insertion des étudiants de l'UL au Luxembourg par Vincent Fromentin
5. Appel à projets « formation des cadres intermédiaires » de la Région Grand-Est – avis sur les projets déposés par les composantes
6. Formation
 - 6.1. Montant des droits universitaires – répartition année 2019/2020
 - 6.2. Montants des droits universitaires – taux applicables année 2019/2020
 - 6.3. Prestations optionnelles complémentaires de scolarité 2019/2020
 - 6.4. Frais des écoles d'ingénieurs applicables aux candidats 2019
 - 6.5. Tarification des certifications – année 2019/2020
 - 6.6. Calendriers pédagogiques – collégiums ST et Interface
 - 6.7. Modalités de contrôle des connaissances particulières du collégium Santé
 - 6.8. Modalités de contrôle des connaissances particulières de l'ESPE
 - 6.9. Modalités de contrôle des connaissances particulières du collégium DEG
 - 6.10. Modification de maquette du collégium DEG (sous réserve)
 - 6.11. Ajout d'un parcours master ingénierie des systèmes complexes – Collégium ST
 - 6.12. Demandes d'ouverture de formations par apprentissage – rentrée 2019
 - 6.13. Information : Modification du texte relatif au circuit des demandes de modifications de maquettes
7. Diplômes
 - 7.1. Demande de création du DU fiscalité transfrontalière
 - 7.2. Demande de création du DIU en hypnose thérapeutique
8. Convention de partenariat universitarisation des formations de santé
9. Convention de partenariat UL / ALFOREAS-IRTS DE LORRAINE
10. Conventions internationales (sous réserve)
 - 10.1. Convention de délocalisation du diplôme en études européennes entre le CEU et l'Université Comenius (Slovaquie)
 - 10.2. Renouvellement du Master Franco-Allemand culture s européennes de la communication entre les UFR ALL Nancy, UFR ALL Metz et l'Université d'Augsburg (Allemagne)

- 10.3. Renouvellement de la convention de délocalisation du master ISC, parcours type GSI entre l'UFR MIM et l'IULT de Wroclaw (Pologne)
 - 10.4. Accord-cadre entre l'UL et l'Université de Tunis El Manar (Tunisie)
 - 10.5. Ententes complémentaires entre l'ENSEM et l'Université du Québec à Chicoutimi :
 - 10.6. Convention de double diplôme en master économie, spécialité expertise statistique pour l'économie et la finance entre l'UFR DEA de Metz et SUP DE CO Dakar (Sénégal)
11. Questions diverses

Le Président est excusé. Il est représenté par le Professeur Tombre, Vice-président "Stratégie européenne et internationale & directeur exécutif du projet ISITE " Lorraine Université d'Excellence ".

1. Informations de la Vice-Présidente du Conseil de la Formation

Point Parcoursup :

A ce jour, au niveau national, 85,5% des Lycéens ont une réponse à Parcoursup.

Pour l'UL, il y a 1226 lycéens en attente pour une Licence au 17/06/2019.

Il y a toutefois moins d'attente que l'année dernière. En effet, la validation définitive est plus rapide qu'en 2018.

Pour les DUT de l'UL, 1992 lycéens sont définitivement acceptés au 07/06/2019. 2557 sont en liste d'attente.

Globalement, le processus Parcoursup se passe bien.

Le Ministère de l'ESR mène une réflexion sur l'évolution des licences et souhaite y associer des établissements. Comme cette réflexion se mènera également en local, l'UL a décliné cette proposition.

Le dernier Conseil d'Administration a validé les propositions de double master et double licence ainsi que l'ouverture du département Hygiène Sécurité Environnement à l'IUT de Thionville-Yutz

Le CA a également accepté, dans le cadre de la politique égalité diversité de l'UL, l'utilisation du prénom d'usage durant la scolarité pour les actes internes de l'UL.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Formation du 14 mai 2019

Vote :	<i>Pas part au vote :</i>	0
	<i>Abstention :</i>	0
	<i>Contre :</i>	0
	<i>Pour :</i>	Le reste
	<i>Adopté à l'unanimité</i>	

3. Stratégie de l'UL pour le programme d'investissements d'avenir des Universités d'Excellence

L'I-SITE de l'UL est dans sa phase probatoire de 4 ans.

Comme cela s'est produit pour d'autres universités, une pérennisation de ce financement est possible (mais ce n'est pas certain même si l'UL a de bonnes chances). La réponse est attendue pour le 24 janvier 2020.

Les thématiques LUE de l'UL dans le cadre de l'IDEX/I-SITE sont :

1. Confiance dans le numérique,
2. Gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement,
3. Ingénierie des langues et des connaissances,
4. Chaîne de valeur des matériaux,
5. Santé et la lutte contre les maladies du vieillissement,
6. Energies du futur et transition énergétique.

Dans ce cadre, l'UL a engagé 35M€ (au sens politique) pour les prochaines années.

L'UL est le seul I-SITE qui s'est vu noter de 12 A.

Ces projets s'articulent autour des Labex **RSSOURCE 21**, **ARBRE** et **DAMAS**. Les Labex sont des outils pour l'interdisciplinarité qui ont permis d'enclencher des dynamiques.

Autour de cette dynamique, le VP Trombre souhaite développer une Graduate School.

Il s'agit de mieux articuler : Master → Doctorat → Insertion professionnelle post doctorale.

La mise en place de ce nouvel environnement d'excellence a pour conséquence de nouvelles manières de travailler (financement de contrats doctoraux avec des règles et affichage de sujets à l'international avec un jury). Ces pratiques s'installent dans les écoles doctorales.

Dans le cas d'une pérennisation des financements I-SITE, de nouvelles manières de travailler sont à créer. La pérennisation de ces projets doit être confiée à des communautés de l'UL.

Le VP Trombre souhaite passer d'un mode central à un mode où les communautés s'approprient des choses. Il faut des mécanismes pour « re challenger ».

La communauté universitaire est invitée à se prononcer sur ces questions.

Un Brainstorming sera organisé, avec des représentants des conseils et autres, les jeudi 29 et vendredi 30 août afin de prendre en compte les propositions communiquées.

La rédaction des premiers textes est programmée dès septembre. Cela permettra un débat devant les instances.

Le VP Trombre attend les contributions du CF.

Un élu EC s'inquiète de la mise en place des Graduate Scholl. La séparation du cycle Licence et du M/D peut être déstructurante pour les UFR. D'autre part, la mise en œuvre d'un système efficient à travers un mille feuilles (voir une matrice) n'est pas simple.

Un élu EC fait remarquer que LUE était présentée comme une locomotive de la Recherche. Au quotidien, l'impression est celle d'une recherche à deux vitesses.

4. Présentation de l'étude sur l'insertion des étudiants de l'UL au Luxembourg par Vincent Fromentin

Vincent Fromentin enseignant-chercheur au CEREFIGE présente l'étude sur l'insertion des étudiants de l'UL au Luxembourg. Elle a été réalisée en lien avec la DAPEQ. En voici une rapide synthèse :

- 1 diplômé de l'UL sur 10 va travailler au Grand-Duché du Luxembourg.
- Les principaux secteurs de recrutement sont : finances, droit et informatique.
- Les jeunes diplômés travaillent au Luxembourg mais n'y vivent pas.
- Cas particulier : 1 ancien étudiant sur 2 du Master MIAGE travaille au Luxembourg.
- La distance (domicile – lieu de travail) a une incidence sur le choix de travailler au Luxembourg. Néanmoins, plus le niveau d'études est élevé, moins cela se constate.
- Le stage est la porte d'entrée pour débiter une carrière professionnelle au Luxembourg.
- Le premier facteur d'attractivité du Luxembourg, c'est le salaire (plus de 700€ en moyenne).

Cette étude a été largement relayée dans la presse (L'essentiel, la Semaine, ...).

Un élu étudiant s'interroge. Du fait du développement de l'université du Luxembourg, celle-ci ne risque-t-elle pas d'attirer de plus en plus d'étudiants Lorrains ?

→ Vincent Fromentin : l'université du Luxembourg n'a pas les moyens de former tout le monde.

5. Appel à projets « formation des cadres intermédiaires » de la Région Grand-Est – avis sur les projets déposés par les composantes

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	24

6. Formation

6.1. Montant des droits universitaires – répartition année 2019/2020

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	24

6.2. Montants des droits universitaires – taux applicables année 2019/2020

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	24

6.3. Prestations optionnelles complémentaires de scolarité 2019/2020

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	4
	Contre :	8
	Pour :	8

6.4. Frais des écoles d'ingénieurs applicables aux candidats 2019

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	12
	Contre :	0
	Pour :	8

6.5. Tarification des certifications – année 2019/2020

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	19

6.6. Calendriers pédagogiques – collègiums ST et Interface

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	19

6.7. Modalités de contrôle des connaissances particulières du collégium Santé

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	19

6.8. Modalités de contrôle des connaissances particulières de l'ESPE

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	19

6.9. Modalités de contrôle des connaissances particulières du collégium DEG

Les licences professionnelles de l'IUP Finance sont retirées du vote.

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	19

6.10. Modification de maquette du collégium DEG (sous réserve)

Point supprimé

6.11. Ajout d'un parcours master ingénierie des systèmes complexes – Collégium ST

La démarche de création d'un parcours de Master « contrôle non destructif » à Thionville initiée en 2018. Elle fait suite à des échanges entre l'UL, la ville de Thionville, la Communauté d'Agglomération Thionville-Portes de France et l'Institut de Soudure.

Ce nouveau parcours compterait entre 10 et 20 étudiants.

En raison de la spécialité rare (3 universités en France proposent un parcours « contrôle non destructif »), le recrutement serait national.

Le M1 se déroulerait à Nancy et le M2 s'effectuerait partiellement ou totalement à Thionville (à trancher en fonction des moyens financiers mis œuvre).

Une négociation va débuter avec la Communauté d'Agglomération afin que celle-ci finance au maximum ce parcours. D'autre part, cette formation, proposée en apprentissage, générera des « recettes ».

Pour information, l'Institut de Soudure dispose de maquettes de manipulations que l'UL ne peut pas financer.

Des élus étudiants informent qu'ils s'abstiennent en raison des difficultés pour se rendre de Nancy à Thionville en transports en commun.

Un élu EC précise que ce vote ne concerne que la modification de la maquette et pas le volet financement / mise en œuvre.

Vote :	Pas part au vote :	8
	Abstention :	4
	Contre :	0
	Pour :	12

6.12. Demandes d'ouverture de formations par apprentissage – rentrée 2019

Avis sur les formations qui respectaient les conditions et sur les 4 formations qui ont communiqué un argumentaire.

Vote : **Pas part au vote :** **0**
Abstention : **0**
Contre : **0**
Pour : **18**

6.13. Information : Modification du texte relatif au circuit des demandes de modifications de maquettes

Pour information.

7. Diplômes

7.1. Demande de création du DU fiscalité transfrontalière

Ce DU a pour objectif de renforcer les compétences des étudiants. C'est une attente réelle du marché de l'emploi en France et au Luxembourg.

Il n'y a pas d'autre DU de ce type en France.

Ce DU est proposé selon trois formats : sur un an, sur 3 ans ou à la carte.

L'élus qui a expertisé le dossier aurait souhaité des cours d'éthique.

➔ Ce n'est pas un DU « Fraude fiscale ». Les principales thématiques traitées sont celles des TVA européennes.

Votre élu demande si une convention a été établie avec le cabinet Deloitte.

➔ Le cabinet Deloitte a participé à la réalisation de la maquette. Ce lien avec Deloitte, expert en recrutement, peut faciliter l'insertion des étudiants.

Vote : **Pas part au vote :** **0**
Abstention : **1**
Contre : **0**
Pour : **23**

7.2. Demande de création du DIU en hypnose thérapeutique

Nouvelle présentation du DIU en hypnose thérapeutique.

Le rapport d'expertise constate des améliorations mais il n'y a toujours pas de de lien avec le CHRU (qui dispose d'une expertise en hypnothérapie).

Le choix de l'université Libre de Bruxelles est souhaité. L'université Libre de Bruxelles est experte de ce domaine depuis de nombreuses années. L'ULB apporte une dimension européenne au DU.

Vote : Pas part au vote : 0
Abstention : 3
Contre : 0
Pour : 21

8. Convention de partenariat universitarisation des formations de santé

La région est en charge du financement de ces formations. Une renégociation est menée afin de permettre une harmonisation de cette filière dans la région Grand Est. Les formations de santé poursuivent leur universitarisation. L'UL délivre le grade de Licence (mais pas le diplôme de licence). 15% des cours sont dispensés par des universitaires. Cet état de fait, pas de délivrance de diplôme pour les étudiants en formation de santé, est la raison pour laquelle les étudiants de ces formations ne disposent pas d'un droit de vote.

Vote : Pas part au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 18

9. Convention de partenariat UL / ALFOREAS-IRTS DE LORRAINE

Vote : Pas part au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 18

10. Conventions internationales (sous réserve)

Le vote porte sur les points 10.1, 10.2, 10.3 et 10.5

Vote :	Pas part au vote :	0
	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	18

10.1. *Convention de délocalisation du diplôme en études européennes entre le CEU et l'Université Comenius (Slovaquie)*

10.2. *Renouvellement du Master Franco-Allemand culture s européennes de la communication entre les UFR ALL Nancy, UFR ALL Metz et l'Université d'Augsburg (Allemagne)*

10.3. *Renouvellement de la convention de délocalisation du master ISC, parcours type GSI entre l'UFR MIM et l'IULT de Wroclaw (Pologne)*

10.4. *Accord-cadre entre l'UL et l'Université de Tunis El Manar (Tunisie)*

Point reporté

10.5. *Ententes complémentaires entre l'ENSEM et Université du Québec à Chicoutimi :*

- 2-C – double diplomation en maîtrise informatique – voler professionnel
- 2-F – double diplomation en maîtrise en gestion de projet
- 2-G – double diplomation en maîtrise en gestion des organisation – voler professionnel
- 2-I – double diplomation en maîtrise en ingénierie – volet professionnel

10.6. *Convention de double diplôme en master économie, spécialité expertise statistique pour l'économie et la finance entre l'UFR DEA de Metz et SUP DE CO Dakar (Sénégal)*

Point reporté.

11. Questions diverses

La fermeture du GEC à Nancy pose des questions pour l'accessibilité de salles de révisions à destination des étudiants.

Prochain Conseil de la Formation le 16 juillet 2019